

Agir pour le climat

Actions mises en place par les Chambres d'Agriculture de Normandie en lien avec les Plans Climat Air Energie des collectivités territoriales (2025)

1. Aider les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques

La Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs qui souhaitent :

- Réduire leur consommation d'énergie
- Diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre
- Améliorer la santé des sols et stocker plus de carbone
- Tester des techniques agricoles plus respectueuses de l'environnement

 Comment ?

- Organisation de journées portes ouvertes, visites d'exploitations, ateliers techniques,
- Formations sur les pratiques agroécologiques,
- Accompagnement personnalisé et individuel,

2. Encourager l'agriculture biologique

Pour ceux qui veulent se lancer ou poursuivre leurs pratiques en bio, la Chambre d'agriculture propose :

- Des conseils techniques (sols, cultures, élevage, pâturage...),
- Des repères économiques pour sécuriser les projets,
- Des ressources régulières (guides, actualités techniques, formations).

3. Aider les agriculteurs à s'adapter au changement climatique

La Chambre d'agriculture propose :

- Une vulgarisation simple des tendances climatiques en Normandie,
- Des conseils pour choisir de nouvelles variétés, diversifier ses cultures, optimiser l'eau,
- Un accompagnement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- Le développement de l'agroforesterie (arbres dans les champs),
- Pour les zones littorales : sensibilisation sur l'évolution du trait de côte et la salinisation des nappes (impact direct sur l'agriculture).

4. Lutter contre le ruissellement et protéger les sols

Les agriculteurs peuvent être aidés pour :

- Mettre en place des aménagements réduisant les coulées de boues,
- Adopter des pratiques limitant l'érosion,
- Participer à des actions collectives de prévention sur leurs territoires.

normandie.chambres-agriculture.fr



Agir pour le climat

Actions mises en place par les Chambres d'Agriculture de Normandie en lien avec les Plans Climat Air Energie des collectivités territoriales (2025)

5. Développer et entretenir les haies bocagères

La Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs et pilote des actions telles que :

- Planter de nouvelles haies (conseil, choix des essences, suivi de chantier),
- Aider les territoires à gérer durablement leur bocage (analyse de la ressource disponible, conseil d'entretien durable, gestion durable, ...)
- Valoriser le bois local (paillage, bois énergie),

6. Soutenir la production locale d'énergie

Plusieurs énergies peuvent être développées avec les agriculteurs :

- **Bois énergie** : chaufferies alimentées par le bois bocager local,
- **Méthanisation** : produire du biogaz avec les effluents d'élevage,
- **Photovoltaïque** : installations solaires sur les toitures agricoles.

La Chambre d'agriculture aide pour :

- Réaliser des diagnostics énergie,
- Analyser le gisement disponible (ressources en bois, effluents...),
- Monter les projets,
- Informer sur les aspects techniques, économiques et réglementaires.

7. Développer des partenariats innovants sur le territoire

La Chambre d'agriculture encourage l'émergence de projets entre agriculteurs, collectivités, entreprises et habitants :

- alimentation en biogaz de bâtiments communaux,
- partenariats énergie,
- projets portés collectivement (SAS, coopérations locales...).

8. Favoriser l'alimentation locale et de qualité

Au service du lien entre citoyens et agriculture, mais aussi entre professionnels acheteurs et agriculteurs, la Chambre d'agriculture accompagne :

- Les circuits courts et les produits locaux,
- L'intégration de produits de qualité dans la restauration collective,
- Les rencontres entre producteurs et acheteurs (ex : cantines, EHPAD, restaurants collectifs),
- Les initiatives éducatives : "bien manger", découverte de l'agriculture...

Elle participe activement aux projets alimentaires territoriaux (PAT) portés par les collectivités.

Agir pour le climat

Actions mises en place par les Chambres d'Agriculture de Normandie en lien avec les Plans Climat Air Energie des collectivités territoriales (2025)

9. Aider les fermes à transformer et commercialiser leurs produits

Pour soutenir les productions locales, la Chambre d'agriculture propose :

- La réalisation d'études de marché,
- Des conseils sur la vente directe et les circuits courts,
- Une aide à la conformité sanitaire,
- Un appui à la création d'ateliers collectifs (légumeries, ateliers viande, plateformes logistiques...).